

MAIRIE DE



BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX

www.mairie-cestas.fr

Tel : 05 56 78 13 00

Fax : 05 57 83 59 64

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

Je vous confirme que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville le **LUNDI 11 DECEMBRE 2017 à 19 heures**, dont l'ordre du jour est le suivant :

Finances Locales :

- Décision modificative n° 2 au budget principal 2017 de la Commune
- Décision modificative n° 1 au budget du service public de distribution d'eau potable 2017
- Décision modificative n° 1 au budget du service des transports 2017
- Admission en non valeurs de produits irrécouvrables – exercice 2017 au budget principal et budget annexe des transports
- Subvention de fonctionnement pour le budget annexe des transports pour l'année 2017
- Budget communal de l'année 2018 – Ouverture de crédits en section d'investissement
- Budget du service public de distribution d'eau potable de l'année 2018 – Ouverture de crédits en section d'investissement
- Budget du service public d'assainissement de l'année 2018 – Ouverture de crédits en section d'investissement
- Budget du service public local de transports de personnes de l'année 2018 – Ouverture de crédits en section d'investissement
- Subventions aux associations – versement d'avances 2018
- Participation aux séjours organisés par le Club Léo Lagrange de Gazinet – autorisation
- Subvention exceptionnelle à la Fondation de France – solidarité Antilles : Ouragan « Irma »

Marchés Publics :

- Création d'un groupement de commandes pour des prestations d'entretien des espaces verts entre la mairie de Cestas et la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde

Administration Générale :

- Convention d'adhésion aux services numériques mutualisés du syndicat mixte gironde numérique – autorisation
- Convention avec la fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants.

Environnement – Urbanisme – Travaux :

- Incorporation de la voirie et de l'espace vert du Hameau des Magnans
- Parcelle BK N° 224p – vente à Gironde Habitat en vue de la réalisation de logements locatifs sociaux – autorisation
- Construction extension tribunes vestiaires Rugby – complexe du Bouzet – dépôt du permis de construire – autorisation
- Permis de démolir – avenue Marc Nouaux – autorisation
- Participation financière des habitants du chemin Derratier pour des travaux de revêtements de trottoirs – modification

ADRESSE POSTALE : B.P. 9 – 33611 CESTAS CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE
Arrondissement de Bordeaux

Le 5 décembre 2017

Pierre DUCOUT
Maire de Cestas

Aux MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Ressources Humaines :

- Mise à disposition d'un agent chargé d'assurer la gestion administrative au SAGC Omnisports
- Modification tableau des effectifs – création de poste – autorisation
- Nomination d'un Directeur de la régie des transports - autorisation

Médiathèque :

- Mise en service d'un service de Portage de livres à domicile et conditions d'accès
- Modification des conditions d'emprunt
- Vente de documents de la médiathèque municipale lors d'une vente le samedi 9 décembre 2017

Affaires Scolaires :

- Subventions allouées aux écoles – autorisation
- Subvention Lycée des Graves pour séjour plongée des élèves cestadais
- Fournitures des repas – mise à jour des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018
- Convention entre les communes de Canéjan et Cestas pour la fourniture de repas dans le cadre de la fermeture pour travaux de la cuisine centrale
- Carte scolaire – modification sectorisation – écoles de Réjouit
- Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire – dispositions scolaires et périscolaires rentrée 2018.

Jeunesse :

- Tarification séjour ski février 2018
- Bourse BAFA 2018

Sports :

- Aide indirecte à l'association CAC 33 pour la réalisation de travaux - Autorisation.
- Salle de tennis – offre de concours de l'association SAGC tennis- convention – autorisation

Petite enfance :

- Offre d'accueil petite enfance – modalités de fonctionnement

Communications :

- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Participation citoyenne.

Je vous prie de croire, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Pierre DUCOUT